



## Le Coupon Sport ancv : le bon plan de la rentrée !

Selon une étude menée en 2011 par le Ministère des Sports et de la Jeunesse, **34 millions de Français** pratiquent une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine et 16 millions ont une licence dans un club sportif. Le retour des vacances estivales est d'ailleurs l'occasion pour beaucoup de se (re)mettre au sport. **Un contexte de rentrée dans lequel le Coupon Sport ancv propose un vrai coup de pouce**, en permettant de régler tout ou partie des adhésions, licences, cours ou stages auprès des associations ou clubs sportifs partenaires.

En 2012, **250 000 bénéficiaires** ont profité du Coupon Sport. Cette aide individuelle à la pratique sportive connaît chaque année une forte évolution et les prévisions 2013 (plus de 300 000 bénéficiaires) confirment cette tendance. Le Coupon Sport est accepté par un réseau de plus de **30 000 clubs et associations sportives** sur l'ensemble du territoire permettant d'avoir accès à plus de 130 activités sportives.

Qui peut en bénéficier ? Comment se les procurer ? Où peut-on les utiliser ?  
Vous trouverez réponse à toutes les questions que vous vous posez grâce à la « fiche pratique » jointe.

**Plus d'info sur : <http://particulier.ancv.com/Le-Coupon-Sport-ancv>**

### **Actualité : L'ANCV et la Fédération Française de JUDO renforce leur partenariat.**

Alors que les mondiaux de judo se terminent avec 8 médailles pour la France, l'engouement des français pour ce sport ne cesse de croître, notamment chez les jeunes.

Partenaire depuis 2010, la Fédération Française de Judo et l'ANCV ont souhaité en 2013 renforcer leur partenariat pour valoriser en particulier le Coupon Sport auprès des clubs affiliés à l'une des plus grande fédérations française du sport.

A ce jour, **près d'un club de Judo sur deux** accepte le Coupon Sport (\*) comme mode de règlement des activités sportives et 1 licence sur 10 est ainsi financée. Les partenaires entendent ici mettre un coup d'accélérateur dans leur communication afin d'inciter un plus grand nombre de clubs à accepter le Coupon Sport.

(\*) ou le Cheque-Vacances selon les clubs



### **A propos de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)**

*Créée en mars 1982, l'ANCV est un établissement public qui a pour mission de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Depuis 1998, l'Agence développe également les Coupons Sport ancv pour rendre accessible la pratique sportive à tous.*

*Depuis sa création, l'ANCV s'appuie sur deux dispositifs complémentaires : les Chèques-Vacances et Coupons Sport ancv destinés aux salariés du secteur public et privé (plus de 9 millions de bénéficiaires avec leurs familles) et une action sociale autour des vacances au profit des publics fragiles. La gestion du Chèque-Vacances et Coupon Sport ancv permet de financer des aides au départ en vacances, l'intégralité des excédents de gestion étant reversée à l'action sociale. Grâce à ce modèle solidaire unique, l'Agence a attribué des aides à la personne à 210 000 bénéficiaires en 2012, à travers ses 3 500 partenaires (associations, collectivités territoriales, organismes sociaux). L'Agence contribue également au financement du patrimoine du tourisme social (villages de vacances) par des aides à l'investissement et des apports en capital.*

Plus d'informations : [www.ancv.com](http://www.ancv.com)

### **CONTACTS PRESSE :**

**ANCV :** Joëlle Muzeau - T : 01 34 29 53 53 - [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

**Bureau de presse de l'ANCV :** Marine Magder - LD : 01 45 49 29 79 - email : [marine.magder@meanings.fr](mailto:marine.magder@meanings.fr)